

---

## **Comment développer un outil de notation extra-financier afin d'intégrer une entreprise dans un fonds ISR ? Le cas du BEL 20**

**Auteur :** Chisogne, Florent

**Promoteur(s) :** Xhaufclair, Virginie

**Faculté :** HEC-Ecole de gestion de l'ULg

**Diplôme :** Master en sciences de gestion, à finalité spécialisée en Banking and Asset Management

**Année académique :** 2016-2017

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/3610>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

# Annexes

---

## Liste des annexes

- *Annexe 1 - Fonds ISR au 31/12/2015*
- *Annexe 2 – Rapport détaillé de l'ISR et de son investissement dans les entreprises du Bel 20*
- *Annexe 3 - L'obligation de la publication des informations*
- *Annexe 4 – Description des entreprises issues du Bel 20*
- *Annexe 5 – Le bilan, le compte de résultats et le bilan social présentés par la Banque National de Belgique dans la publication des comptes annuels*
- *Annexe 6 - Organigramme complet des lignes directrices G4 selon GRI et l'ISO 26000*
- *Annexe 7 - Pondération des critères ESG selon les lignes directrice du G4*
- *Annexe 8 - Table de correspondance entre les lignes directrices G4 du GRI et de l'ISO 26000*
- *Annexe 9 - Détails des calculs des ratios utilisés*
- *Annexe 10 - Résumé des résultats pour chaque domaine, critère et sous-critère*

## Annexe 1 - Fonds ISR au 31/12/2015

Source : Réseau Financité. (2016). “L’investissement socialement responsable en Belgique : Rapport 2016“. Pages 92-96.

### 6.2 Fonds ISR au 31/12/2015

PROMOTEUR	Produit
Aberdeen	Aberdeen Global – Ethical World Equity Fund
	Aberdeen Global – Responsible World Equity Fund
ABN-AMRO	ABN Amro Multi-Manager Funds – Global Sustainable Equities
AG Insurance	AG Protect + Ethical Europe Equity Index
	AG Protect + Ethical Europe Equity Index 90
	AG Protect + Sustainable 1
	PO FINVEX 06/2023
	PO FINVEX 08/2023
	PO FINVEX 09/2023
	Smart Invest Bon SRI 90 Europe 1
	Smart Invest Bon SRI 90 Europe 2
	Smart Invest Bon SRI 90 Europe Booster 1
	Smart Invest Bon SRI 90 Europe Booster 2
	Smart Invest Bon SRI 90 Europe Booster 3
	Smart Invest Bon SRI Europe 1
	Smart Invest Bon SRI Europe 10
	Smart Invest Bon SRI Europe 11
	Smart Invest Bon SRI Europe 2
	Smart Invest Bon SRI Europe 3
	Smart Invest Bon SRI Europe 4
	Smart Invest Bon SRI Europe 5
	Smart Invest Bon SRI Europe 6
Smart Invest Bon SRI Europe 7	
Smart Invest Bon SRI Europe 8	
Smart Invest Bon SRI Europe 9	
Allianz	Allianz Global – Allianz Euro Credit Sri
Argenta	Argenta-Fund Fonds d'État
	Argenta-Fund Responsible Growth Fund
	Argenta-Fund Responsible Growth Fund Défensif
	SecurAsset (LU) Bond 2020/01/06 Ethical Europe
	SecurAsset (LU) Bond 2020/12/14 Ethical Europe
Axa	AXA WF Framlington Eurozone RI
	AXA WF Framlington Human Capital
	AXA World Fund Planet Bonds
	Piazza AXA IM Ethical Europe Equities

Banque de la Poste	Post Fix Fund Post Multifx 5+ Post Fix Fund Post Multifx CONTROL 1 Post Fix Fund Post Multifx CONTROL 2 Post Fix Fund Post Multifx CONTROL 3 Post Fix Fund Post Multifx CRESCENDO Post Fix Fund Post Multifx LIFT Post Fix Fund Post Multifx VALUE POST-FIX FUND POST-Multifx Control 4 POST-FIX FUND POST-Multifx Control 5 POST-FIX FUND POST-Multifx Control 6 POST-FIX FUND POST-Multifx Control 7
Banque du Luxembourg	RI - Equilise Horizon
Banque J. Safra Sarasin	JSS New Power Fund JSS Oikosor Equity - Global JSS Responsible Equity - Brazil JSS Sustainable Bond - EUR Corporatis JSS Sustainable Bond - EUR High Grade JSS Sustainable Bond CHF JSS Sustainable Bond Euro JSS Sustainable Equity - Global JSS Sustainable Equity - Europe JSS Sustainable Equity - Global Emerging Markets JSS Sustainable Equity - Real Estate Global JSS Sustainable Equity - USA JSS Sustainable Portfolio - Balanced JSS Sustainable Water Fund
BNP PARIBAS	BNP Paribas Arbitrage IEV 4Y Call Callable SOLEEEE in EUR BNP Paribas Arbitrage IEV 5Y Asian Call on SOLEEEE in EUR BNP Paribas Arbitrage IEV 5Y Bullish Note on SOLEEEE in EUR BNP Paribas Arbitrage IEV 5Y Bullish Note on SOLEEEE in EURbis BNP Paribas Arbitrage IEV 5Y Asian call on SOLEEEE in EUR BNP Paribas Arbitrage IEV 5Y Call AutoCallable SOLEEEE in EUR BNP Paribas Arbitrage IEV 5Y Call AutoCallable SOLEEEE in EURbis BNP Paribas Arbitrage IEV 5Y Call AutoCallable SOLEEEE in EURbisbis BNP Paribas Arbitrage IEV 5Y Call AutoCallable SOLEEEE in EURbisbisbis BNP Paribas Arbitrage IEV 7Y Bond + Asian Call on SOLEEEE in EUR BNP Paribas FX 2010 Call 1 Sustainable BNP Paribas FX 2010 Call 2 Sustainable BNP Paribas FX 2010 Call 3 Sustainable BNP Paribas FX 2010 Call 4 Sustainable BNP Paribas FX 2010 Call Index 1 Sustainable BNP Paribas FX 2010 Call Index 2 Sustainable BNP Paribas FX 2010 Call Index 3 Sustainable BNP Paribas FX 2010 Lookback 1 Sustainable BNP Paribas FX 2010 Lookback 2 Sustainable BNP Paribas Fortis Funding Climate Care Note 2023 BNP Paribas Fortis Funding Climate Care Note 2023bis BNP Paribas Fortis Funding Coupon Plus Note 3 USD Series 643 BNP Paribas Fortis Funding Coupon Plus Note 6 Sustainable Series 629 BNP Paribas Fortis Funding Coupon Plus Note 7 Sustainable Series 635 BNP Paribas Fortis Funding Coupon Plus Note 8 Sustainable Series 642 BNP Paribas Fortis Funding Coupon Plus Note Sustainable 2 USD Series 636 BNP Paribas Fortis Funding Coupon Plus Note Sustainable USD Series 630 BNP Paribas Fortis Funding SRI Coupon Note 2022 BNP Paribas Fortis Funding SRI Coupon Note 2022/2 BNP Paribas Fortis Funding SRI Coupon Note 2022/3 BNP Paribas Fortis Funding SRI Coupon Note 2022/4 BNP Paribas Fortis Funding SRI Coupon Note 2022/5 BNP Paribas Fortis Funding SRI Lock Note 2021 BNP Paribas Fortis Funding SRI Lock Note 2021/2 BNP Paribas Fortis Funding SRI Lock Note 2021/3 BNP Paribas Fortis Funding SRI Note 2020 BNP Paribas Fortis Funding SRI Note 2020 2 BNP Paribas Fortis Funding SRI Note 2020 3 BNP Paribas Fortis Funding SRI Note 2020 4 BNP Paribas Fortis Funding SRI Note 2020 5 BNP Paribas Fortis Funding SRI Note 2020 6 BNP Paribas Fortis Funding SRI Note 2021 BNP Paribas Fortis Funding SRI Social Business Note 2023 BNP Paribas L1 - Equity World Aqua BNP Paribas L1 Sustainable active allocation BNP Paribas Portfolio FOF - Balanced Sri BNP Paribas Portfolio FOF - Stability Sri BNP Paribas Protect Index Sustainable1 Fortis B Fx 2008 Duo 12 Mult Six Fortis B Fx 2008 Duo 13 Mult Six Fortis B Fx 2009 Call SRI 5 Fortis B Fx 2009 Call SRI 6 Fortis B Fx 2009 Coupon Plus 7 Sustainable Fortis B Fx 2009 Jump 1 Sustainable Fortis B Fx 2009 Jump 2 Sustainable USD Fortis B Fx 2009 Jump 3 Sustainable Fortis Luxembourg Finance 615 Coupon Plus Note 2 Sustainable Fortis Luxembourg Finance 618 Coupon Plus Note 3 Sustainable Fortis Luxembourg Finance 621 Coupon Plus Note 4 Sustainable Fortis Luxembourg Finance Coupon Plus Note 5 Sustainable Series 626 Parvest environmental opportunities Parvest Global Environment Parvest Green Tigers Parvest Human Development Parvest Smart Food Parvest Sustainable Bond Euro Parvest Sustainable Bond Euro Corporate Parvest Sustainable Equity Europe World Bank 6Y Bond + Asian Call on SOLEEEE in USD World Bank 7Y Bond + Asian Call on SOLEEEE in USD

☒ Candriam	Candriam B Autocall-Clean Energy Candriam Bonds Sustainable Euro Government Candriam Equities L Sustainable World Candriam Equities L Sustainable EMU Candriam L ESG Defensive Asset Allocation Candriam Sustainable Euro Bonds Candriam Sustainable Euro Corporate Bonds Candriam Sustainable Euro Short Term Bonds Candriam Sustainable Europe Candriam Sustainable High Candriam Sustainable Low Candriam Sustainable Medium Candriam Sustainable North America Candriam Sustainable Pacific Candriam Sustainable World Candriam Sustainable World Bonds
☒ Capricorn	Quest Management SICAV Quest Cleantech Fund
☒ Cr�dit Suisse	ING Sri Index Fund
☒ Crelan	Amundi Finance Emissions (FR) Global Sustainable Equity Booster May 2022 Amundi Finance Emissions (FR) Global Sustainable Select October 2021 Cr�dit Agricole CIB (France) GREEN Europe ESG Select 90 Crelan FairPlay Escalator Crelan FairPlay Ethibel P Titans A Crelan FairPlay Ethibel P Titans B Crelan Fairplay Financial opportunity A Crelan Fairplay Financial opportunity B Crelan FairPlay Spread Multiplier SG Issuer (LU) Finvex Minimum Yield USD Note Soci�t� G�n�rale (France) Callable Finvex Sustainable Note
☒ Degroof-Petercam	Degroof Global Ethical Evangelion Petercam Equities Europe Sustainable Petercam Equities World Sustainable Petercam L Bonds EUR Quality Petercam L Bonds Government Sustainable Petercam L Fund Bonds Emerging Markets Sustainable
☒ DWS Investment (Deutsche Bank)	DB Platinum CROCI World ESG - IIC-U
☒ Ethias	Boost Ethico Mundo Ethias Life fund �thique (collectivit�s) Global 21 Ethical Lift Security 04/2010 (LIFTSECURITY 042010 BOOSTER LOCK 1 EXANE 04/12/19)
☒ F&C	F&C Responsible Global Equity
☒ Financiere de l'�chiquier	Echiquier Major
☒ Generali Investment Luxembourg	Generali Investments European SRI Equity Generali Investments Sicav SRI Ageing Population
☒ GLG Partners AM	GLG Global Sustain Equity
☒ Goldman Sachs Asset Management	Goldman Sachs Funds – Responsible Equity Portfolio
☒ Hermes IM	Hermes Investment Funds – Hermes Global Equity ESG Fund
☒ HSBC	HSBC Global Investment Funds Global Equity Climate Change
☒ J.P.Morgan AM	JPMorgan Funds Global Socially Responsible Fund
☒ Jupiter	Jupiter Global Fund - Global Ecology Growth

KBC	CBC Fonds Durable 1
	CENTEA FD JUMPSTART 01
	CENTEA FD JUMPSTART 02
	CENTEA FD JUMPSTART 03
	CENTEA Fund Quality Stocks 03
	CENTEA Fund Quality Stocks 04
	CENTEA Fund Quality Stocks 05
	CENTEA Fund Quality Stocks 06
	CENTEA Fund Quality Stocks 07
	KBC Bonds SRI High Interest
	KBC Eco Fund Agri
	KBC Eco Fund Alternative Energy
	KBC Eco Fund climate Change
	KBC Eco Fund Impact Investing
	KBC Eco Fund Water
	KBC Eco Fund World
	KBC EquiMax 2009 Invest 1
	KBC EquiMax 2009 Invest 2
	KBC EquiMax 2009 Invest 3
	KBC EquiMax 2009 Invest 4
	KBC EquiMax 2009 Invest 5
	KBC EquiMax 2009 Invest 6
	KBC EquiMax 2009 Invest 7
	KBC EquiMax 2009 Invest 8
	KBC EquiMax 2009 Invest 9
	KBC Equimax Eco Water 4
	KBC Equimax Eco Water 5
	KBC EquiMax Jumpstart 1
	KBC EquiMax Jumpstart 2
	KBC EquiMax Jumpstart 3
	KBC EquiMax Jumpstart 800
	KBC EquiMax Jumpstart 900
	KBC EquiMax Jumpstart 900 B
	KBC EquiMax Jumpstart 900 C
	KBC EquiMax Jumpstart 900 D
	KBC EquiMax Jumpstart 900 E
	KBC EquiMax Jumpstart 900 F
	KBC EquiMax Jumpstart 900 G
	KBC EquiMax Jumpstart 900 H
	KBC EquiMax Jumpstart 900 I
	KBC EquiMax Jumpstart 900 J
	KBC Equiplus Jump Sustainable 1
	KBC Equiplus Jump sustainable 2
	KBC EQUIPLUS SRI QUALITY STOCKS 1
	KBC EQUIPLUS SRI QUALITY STOCKS 2
	KBC Equisafe Quality Stocks USD 1
	KBC Equisafe Quality Stocks USD 2
	KBC Equisafe Quality Stocks USD 3
	KBC Equisafe Quality Stocks USD 4
	KBC Equisafe Quality Stocks USD 5
	KBC Equisafe Quality Stocks USD 6
	KBC Equisafe Quality Stocks USD 7
	KBC Equisafe Quality Stocks USD 8
	KBC Equisafe World USD 01
	KBC Equisafe World USD 02
	KBC Equisafe World USD 03
	KBC Equity Fund SRI Emerging Markets
	KBC IF - SRI WORLD EQUITY
	KBC INFlanders Index Fund
	KBC Institutional Fund Global SRI Defense 1
	KBC Institutional Fund SRI Euro Bonds
KBC Institutional Fund SRI Euro Equities	
KBC LIFE INVEST FUND - SECURITY JUMPSTART 900	
KBC LIFE INVEST FUND - SECURITY JUMPSTART 900 B	
KBC Obli Euro	
KBC Participation SRI Corporate Bonds Classic	
KBC Renta Aud Renta	
KBC Renta Canarias	
KBC Renta Decaronta	
KBC Renta Nikronta	
KBC Renta Nord Renta	
KBC Renta Sokaronta	
KBC Renta Storingronta	
KBC-Life MI Security Jumpstart 800	

▣ Kempen (Lux)	Kempen (Lux) Euro Sustainable Credit Fund Kempen (Lux) Sustainable European Smallcap Fund
▣ Kleinwort Benson Investors	KBI Institutional Agri Fund
▣ La française AM	La Française LUX Inflection Point European Equity La Française LUX Inflection Point Global Equity
▣ Legg Mason	Legg Mason Clearbridge Us Equity Sustainability Leaders Fund
▣ Lombard Odier Darier Hentsch	LO Funds – Generation Global LODH Fund Euro Responsible Corporate Fundamental
▣ Luxcellence	Alliance Trust Sustainable Future Pan European Equity Fund
▣ Lyxor	Lyxor Ucits Etf Finvex Sustainability Low Volatility Europe
▣ Natixis AM	Mirova Environmental Equity Fund Mirova Europe Real Estate Securities Fund Mirova Funds Euro Sustainable Aggregate Mirova Funds Euro Sustainable Corporate Bonds Mirova Funds Euro Sustainable Equity Mirova Funds Europe Sustainable Equity Mirova Funds Global Sustainable Equity Mirova Funds Global Transition Energy Mirova Global Water & Agriculture Equity Fund Mirova Green Bond - Global
▣ NN INVESTMENT	ING (L) Invest Europe Sustainable Equity ING (L) Renta Fund Euro Credit Sustainable ING (L) Renta Fund Euro Credit Sustainable (including Financials) NN (L) Global Sustainable Equity
▣ Nordea	Nordea 1- Emerging Stars Equity Fund Nordea-1 Climate and Environment Equity Fund
▣ Ofi	Ofi Multiselect Europe Sri
▣ Pictet Funds (Lux)	Pictet Funds European Sustainable Equities Pictet-Agriculture Pictet-Clean Energy Pictet-Emerging Markets Sustainable Equities Pictet-Environmental Megatrend Selection Pictet-Timber Pictet-Water
▣ Robeco	Robeco Euro Sustainable Credits
▣ RobecoSam	Robecosam Global Child Impact Equities Robecosam Global Gender Equality Impact Equities Robecosam Global Small Cap Equities RobecoSam Smart Energy Fund RobecoSam Smart Materials Fund RobecoSam Sustainable Agribusiness Equities RobecoSam Sustainable European Equities RobecoSam Sustainable Global Equity Fund RobecoSam Sustainable Healthy Living Fund RobecoSam Sustainable Water Fund
▣ Schroder	Schroder International Selection Fund - Global Climate Change Equity
▣ Standard Life	European Corporate Bond Sustainable And Responsible Investment Fund
▣ Triodos Banque	Triodos Sustainable Bond Fund Triodos Sustainable Equity Fund Triodos Sustainable Mixed Fund Triodos Sustainable Pioneer Fund
▣ UBP (UBAM)	Ubam – Sri European Convertible Bond
▣ UBS	UBS (Lux) Equity Sicav – Emerging Markets Sustainable (USD)
▣ VDK Spaarbank	Codeis Securities SA (LU) Sustainable Switch Note 2023 SecurAsset (LU) Ethical Switch Note 2020 SecurAsset (LU) Responsible Coupon Note 2022
▣ Vlaams Zorgfonds	Vlaamse beleggingsmaatschappij voor duurzaam beleggen (Vladubel)

Source : Réseau Financité







### **Annexe 3 - L'obligation de la publication des informations**

Source : Banque National de Belgique : <https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans/depot-des-comptes-annuels/qui-doit-deposer/entreprises-belges>

*Tenues au dépôt de comptes annuels:*

- les sociétés de droit belge, qu'elles soient ou non à finalité sociale, constituées sous forme de:
  - société anonyme (SA)
  - société en commandite par actions (SCA)
  - société privée à responsabilité limitée (SPRL)
  - société coopérative à responsabilité limitée (SCRL)
  - groupement d'intérêt économique (GIE)
- les groupements européens d'intérêt économique (GEIE) enregistrés en Belgique
- la société européenne (SE) de droit belge
- les sociétés de droit belge, qu'elles soient ou non à finalité sociale, constituées sous forme de:
  - société en nom collectif (SNC)
  - société en commandite simple (SCS)
  - société coopérative à responsabilité illimitée (SCRI)

pour autant qu'elles soient considérées comme grandes et qu'au moins un de leurs associés indéfiniment responsables soit une personne morale.

Toutes les entreprises susmentionnées sont tenues de déposer leurs comptes annuels, pour autant qu'il s'agisse de sociétés commerciales ou de sociétés civiles ayant pris la forme d'une société commerciale.

- les organismes publics qui ne sont pas constitués sous la forme d'une société commerciale mais qui exercent une mission statutaire à caractère commercial, financier ou industriel; ce groupe d'institutions reprend également les régies communales autonomes et les associations intercommunales.
- les entreprises d'assurance agréées par le Roi en application de la législation relative au contrôle des entreprises d'assurance; ce groupe contient également les entreprises privées d'assurance constituées sous la forme d'une association d'assurances mutuelles ou d'une caisse commune d'assurances (sauf branche "Accidents de travail").
- certains organismes de placement collectif à nombre variable de parts (fonds communs de placement), pour lesquels les comptes annuels sont joints en annexe des comptes annuels de la société gestionnaire
- les personnes morales de droit public constituées sous la forme de société commerciale, nonobstant toute clause contraire des statuts

*Ne sont, entre autres, pas tenues au dépôt de comptes annuels auprès de la Centrale des bilans:*

- les commerçants - personnes physiques
- les petites sociétés dont la responsabilité des associés est illimitée: sociétés en nom collectif, sociétés en commandite simple et sociétés coopératives à responsabilité illimitée
- les grandes sociétés dont la responsabilité des associés est illimitée (voir ci-dessus), pour autant qu'aucun des associés ne soit une personne morale
- les sociétés agricoles
- les hôpitaux, pour autant qu'ils n'aient pas revêtu la forme de société commerciale à responsabilité limitée ou d'une ASBL (grande ou très grande)
- les fédérations professionnelles, les écoles et établissements d'enseignement supérieur pour autant qu'ils n'aient pas revêtu la forme d'une ASBL (grande ou très grande).

Dans certains cas, ces entreprises doivent cependant établir et déposer un bilan social à la Centrale des bilans.

### **Des sociétés fusionnées, absorbées ou scindées**

Les administrateurs d'une société fusionnée, absorbée ou scindée sont tenus d'établir des comptes annuels pour la période allant de la date de clôture du dernier exercice comptable pour lequel les comptes annuels ont été approuvés à celle à partir de laquelle les opérations de la société appelée à être fusionnée, absorbée ou scindée sont considérées comme accomplies pour le compte de la société bénéficiaire. Ces comptes annuels doivent en outre être soumis à l'approbation des actionnaires ou des associés de chaque société bénéficiaire.

Les comptes annuels doivent être déposés auprès de la Banque nationale dans les trente jours suivant leur approbation par l'assemblée générale

### *Entreprises en liquidation*

La phase dans laquelle se trouve une entreprise dans la procédure de liquidation détermine si celle-ci doit ou non déposer des comptes annuels auprès de la Banque nationale:

1. au **moment de la mise en liquidation** – il s'agit de la date de l'acte authentique de la décision de dissolution de la société –, l'entreprise n'est en principe pas tenue d'établir ni de publier les comptes annuels; la Commission des normes comptables le recommande néanmoins pour que l'on puisse distinguer clairement les responsabilités respectives des administrateurs et des liquidateurs
2. **durant la liquidation**, les liquidateurs sont tenus d'établir annuellement les comptes annuels conformément à l'article 92 du Code des sociétés et de soumettre lesdits comptes à l'assemblée générale avec l'indication des causes qui ont empêché la liquidation d'être achevée. Ces comptes annuels, accompagnés de l'inventaire, doivent être déposés à la Banque nationale dans les 30 jours de la date de l'assemblée et au plus tard 7 mois après la date de clôture de l'exercice. Si, au cours de l'année de la dissolution, la liquidation est définitivement clôturée, les comptes annuels ne doivent plus être déposés auprès de la Banque nationale

3. à la **clôture de la liquidation**, les comptes annuels ne doivent plus être publiés étant donné que, conformément à l'article 193 du Code des sociétés, l'obligation de publicité n'existe qu'aussi longtemps que la liquidation ne peut pas être clôturée.

Lors du dépôt, la mention "en liquidation" doit être ajoutée à la dénomination de l'entreprise sur la première page des comptes annuels.

## Annexe 4 – Description des entreprises issues du Bel 20

Source : <http://www.zonebourse.com/BEL-20-4943/composition/>

<p><u>ANHEUSER-BUSCH INBEV (ABI)</u></p> 	<p>Anheuser-Busch InBev (ex Newbelco) figure parmi les principaux producteurs mondiaux de bières. Le CA par activité se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- production de bières (91%) : marques Budweiser, Corona, Stella Artois, Beck's, Leffe, Hoegaarden, Castle, Castle Lite, Bud Light, Skol, Brahma, Quilmes, Michelob, Harbin, Sedrin, etc. ;</li><li>- production, embouteillage et vente de boissons sans alcool (9%) : boissons gazeuses, boissons maltées, eaux en bouteille et thés glacés.</li></ul> <p>La répartition géographique du CA est la suivante : Europe-Moyen Orient-Afrique (13,2%), Amérique latine (36,3%), Amérique du Nord (34,5%), Asie-Pacifique (13,3%) et autres (2,7%).</p> <p><b>Nombre d'employés</b> : 206 633 personnes.</p>
<p><u>ING GROEP (INGA)</u></p> 	<p>ING Groep est le 1er groupe de services financiers du Benelux. Les revenus par activité se répartissent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- banque de détail (66%) ;</li><li>- banque d'affaires (33,7%) ;</li><li>- autres (0,3%).</li></ul> <p>La répartition géographique des revenus est la suivante : Pays Bas (24,8%), République Tchèque (33,7%), Belgique (14,4%), Allemagne (10,8%) et autres (16,3%).</p> <p><b>Nombre d'employés</b> : 51 943 personnes.</p>
<p><u>ENGIE (ENGI)</u></p> 	<p>ENGIE inscrit la croissance responsable au coeur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'utilisation raisonnée des ressources.</p> <p>Le groupe développe des solutions performantes et innovantes pour les particuliers, les villes et les entreprises en</p>

	<p>s'appuyant notamment sur son expertise dans quatre secteurs clés : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le gaz naturel liquéfié et les technologies numériques.</p> <p>ENGIE compte 153 090 collaborateurs dans le monde pour un CA de 66,6 MdsEUR en 2016. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo (Eurozone 120, Europe 120 et France 20).</p>
<p><u>KBC GROUPE (KBC)</u></p> 	<p>KBC Groupe figure parmi les principaux groupes de bancassurance belges. L'activité s'organise autour de 3 pôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- banque : activités de banque de détail, de banque privée, de banque de financement et de marché. A fin 2016, le groupe dispose d'un réseau de 1 456 agences bancaires, dont 427 implantées en Belgique. KBC Groupe gère 177,4 MdsEUR d'encours de dépôts et 152,1 MdsEUR d'encours de crédits ;</li> <li>- assurance : assurance vie (52,5% des primes brutes acquises) et non vie (47,5%) ;</li> <li>- gestion d'actifs.</li> </ul> <p>La répartition géographique des revenus est la suivante : Belgique (64,9%), République Tchèque (18,5%), Hongrie (7,1%), Slovaquie (4,6%), Irlande (3,4%) et Bulgarie (1,5%).</p> <p><b>Nombre d'employés</b> : 36 030 personnes.</p>
<p><u>GROUPE BRUXELLES LAMBERT (GBLB)</u></p> 	<p>Groupe Bruxelles Lambert est une société de portefeuille. Le portefeuille en valeur (16,3 MdsEUR à fin 2016) par secteur d'activité se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- extraction et production minières (18,9% ; Imerys ; n° 1 mondial) ;</li> <li>- production de matériaux de construction (17,5% ; Lafarge Holcim) ;</li> <li>- prestations de conseil, de contrôle et de certification (15% ; SGS ; n° 1 mondial) ;</li> <li>- production et distribution d'articles de sports (14,5% ; Adidas : n° 1 européen) ;</li> <li>- production de vins et de spiritueux (12,6% ;</li> </ul>

	<p>Pernod Ricard ; n° 1 mondial) ;  - industrie pétrolière (4,8% ; Total) ;  - autres (16,7%).</p> <p><b>Nombre d'employés : 40 personnes.</b></p>
<p><u>SOLVAY (SOLB)</u></p> 	<p>Solvay est un groupe chimique international engagé dans le développement durable et focalisé sur l'innovation et l'excellence opérationnelle. Le groupe réalise plus de 90% de ses ventes sur des marchés où il figure parmi les trois premiers mondiaux. Solvay propose une large gamme de produits qui contribuent à améliorer la qualité de vie et la performance de ses clients sur des marchés tels que les biens de consommation, la construction, l'automobile, l'énergie, l'eau et l'environnement ainsi que l'électronique. Le groupe, dont le siège est à Bruxelles, emploie environ 27 000 personnes dans 58 pays.</p> <p><b>Nombre d'employés : 27 000 personnes.</b></p>
<p><u>UCB (UCB)</u></p> 	<p>UCB est une société biopharmaceutique qui se consacre à la recherche et au développement de médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central et immunitaire. Le CA par activité se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vente de produits biopharmaceutiques (92,3%) : destinés au traitement des troubles du système nerveux central (48% du CA ; épilepsie, hyperactivité, troubles cognitifs, etc.), des troubles immunitaires (34%) et autres (18% ; allergies, troubles dépressifs, troubles cognitifs, etc.). Le CA par zone géographique se ventile entre Belgique (0,8%), Allemagne (7,5%), Espagne (4,2%), France (4,1%), Italie (4%), Royaume Uni et Irlande (3,3%), Europe (8,5%), Etats-Unis (47,7%), Japon (6,9%), Chine (3,9%) et autres (9,1%) ;</li> <li>- vente de licences (3%) ;</li> <li>- autres (4,7%).</li> </ul>

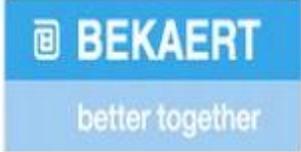
<p><u>PROXIMUS (PROX)</u></p> 	<p><b>Nombre d'employés : 7 563 personnes.</b></p> <p>Proximus est le 1er opérateur de télécommunications belge. Le CA (avant éliminations intragroupe) par activité se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prestations de télécommunications aux particuliers (49%) : prestations de téléphonie fixe (2,1 millions de lignes installées à fin 2016), de téléphonie mobile (4,1 millions de clients), de services d'accès à Internet (1,8 million d'abonnés ADSL), de diffusion de télévision interactive (1 848 000 abonnés), etc. ;</li> <li>- prestations de télécommunications aux entreprises (26,3%) : prestations de téléphonie fixe (620 000 de lignes installées à fin 2016), de téléphonie mobile (2,1 million de clients), de services d'accès à Internet et de transmission de données. Le groupe développe également une activité de vente en gros de minutes de communication à destination d'opérateurs tiers situés en Belgique ;</li> <li>- prestations de portage (24,7% ; BICS) : prestations de connectivité et de services de capacité à destination d'opérateurs télécoms et de fournisseurs de services internationaux.</li> </ul> <p><b>Nombre d'employés : 13 633 personnes.</b></p>
<p><u>AGEAS (AGS)</u></p> 	<p>Ageas est un groupe d'assurance international riche de 190 années d'expérience et de savoir-faire. Il propose à ses clients particuliers et professionnels des produits d'assurance vie et non-vie conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques, aujourd'hui comme demain. Classé parmi les plus grands groupes d'assurance européens, Ageas concentre ses activités sur l'Europe et l'Asie, qui représentent ensemble la majeure partie du marché mondial de l'assurance. Il mène des activités d'assurances couronnées de succès en Belgique, au Royaume Uni, au Luxembourg, en France, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie,</p>

	<p>en Inde, en Thaïlande, au Vietnam et aux Philippines au travers d'une combinaison de filiales détenues à 100 % et de partenariats à long terme avec des institutions financières solides et des distributeurs clés.</p> <p><b>Nombre d'employés : 12 080 personnes</b></p>
<p><u>UMICORE (UMI)</u></p> 	<p>Umicore est un groupe mondial spécialisé dans la technologie des matériaux et dans le recyclage. Le groupe se concentre sur des domaines où son expertise en science des matériaux, en chimie et en métallurgie fait la différence. Ses activités s'articulent autour de 3 business groups : Catalysis, Energy &amp; Surface Technologies et Recycling. Chaque business group est divisé en plusieurs business units offrant des matériaux et des solutions à la pointe de nouveaux développements technologiques. Ils sont essentiels à la vie de tous les jours.</p> <p>Umicore tire la majorité de ses revenus et consacre la plupart de ses efforts en R&amp;D aux technologies propres telles que les catalyseurs pour le contrôle des émissions, les matériaux pour batteries rechargeables et le recyclage. L'objectif principal d'Umicore de créer de la valeur durable se base sur l'ambition de développer, de produire et de recycler des matériaux de façon à remplir sa mission : materials for a better life.</p> <p>Le groupe déploie des activités industrielles sur tous les continents et dessert une clientèle mondiale.</p> <p><b>Nombre d'employés : 9 921 personnes.</b></p>
<p><u>COLRUYT (COLR)</u></p> 	<p>Colruyt est spécialisé dans la grande distribution. Le groupe commercialise notamment des produits alimentaires, des produits de soins, des jouets, des articles pour bébés, des produits multimédias et informatiques. Le CA par activité se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- distribution de détail (76,2%). Le CA par enseigne se ventile entre Colruyt, (83,9%),</li> </ul>

	<p>OKay et Bioplanet (11,5%), Dreamland et Dreambaby (3,4%) et autres (1,2%) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- distribution en gros (17,6%) ;</li> <li>- autres (6,2%) : notamment prestations d'impression (réalisation d'imprimés informatifs et publicitaires) et prestations d'ingénierie (construction et intégration de machines destinées à l'automatisation de lignes de production).</li> </ul> <p>La majorité du CA est réalisée en Belgique</p>
<p><u>TELENET GROUP HOLDING (TNET)</u></p> 	<p>Telenet Group Holding figure parmi les principaux groupes belges de télécommunications. Le CA par activité se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prestations de téléphonie (33,2%) : prestations de téléphonie fixe (1 255 400 abonnés à fin 2016) et de téléphonie mobile (1 991 900 abonnés) ;</li> <li>- prestations d'accès à Internet (23,6%) : 1,6 million d'abonnés résidentiels ;</li> <li>- diffusion de chaînes TV câblées (23,3% ; n° 1 belge) : 2 millions d'abonnés ;</li> <li>- prestations de services aux entreprises (5%) : transmission de voix et de données au travers des fibres optiques, des câble coaxiaux, de l'ADSL et des infrastructures sans fil à destination principalement des PME, des établissements publics de santé et d'éducation, des fournisseurs de services vocaux, de données et d'Internet ;</li> <li>- autres (14,9%).</li> </ul> <p>L'essentiel du CA est réalisé au Benelux.</p> <p><b>Nombre d'employés</b> : 3 387 personnes.</p>
<p><u>ACKERMANS &amp; VAN HAAREN (ACKB)</u></p> 	<p>Ackermans &amp; van Haaren est un groupe diversifié organisé autour de 5 secteurs clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marine Engineering &amp; Contracting (83,6% du CA) : DEME (une des plus grandes entreprises de dragage au monde), CFE, Algemene Aannemingen Van Laere (deux groupes de construction en Belgique) et Green Offshore ;</li> <li>- Real Estate &amp; Senior Care (9,3%) : Leasinvest Real Estate (sicaif immobilière</li> </ul>

	<p>cotée) et Extensa (important promoteur immobilier actif principalement en Belgique, au Luxembourg et en Europe centrale) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Private Banking (4,5%) : Delen Private Bank (un des plus grands gestionnaires indépendants de fonds privés en Belgique), JM Finn (gestionnaire de fortune au Royaume Uni) et Banque J.Van Breda &amp; C° (banque niche pour les entrepreneurs et les professions libérales en Belgique) ;</li> <li>- AvH &amp; Growth Capital (2,2%) ;</li> <li>- Energy &amp; Resources (0,4%) : Sipef (groupe agro-industriel spécialisé dans l'agriculture tropicale).</li> </ul> <p><b>Nombre d'employés</b> : 11 505 personnes.</p>
<p><u>BPOST (BPOST)</u></p> 	<p>bpost est le 1er prestataire de services postaux belge. Le groupe propose des prestations de collecte, de tri, d'acheminement et de livraison de lettres et de paquets. Le CA par activité se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- collecte et livraison de courrier (65%) : lettres, cartes postales, annonces et documents publicitaires, journaux, etc. ;</li> <li>- distribution de colis (15,7%). En outre, le groupe propose des prestations de services logistiques et de transport express ;</li> <li>- vente de produits et de services financiers (7,9%) : comptes d'épargne, assurance, crédits, etc. ;</li> <li>- autres (11,4%) : vente de produits postaux (notamment timbre-poste), prestations de services de gestion de documents, etc.</li> </ul> <p>85,5% du CA est réalisé en Belgique.</p> <p><b>Nombre d'employés</b> : 26 381 personnes.</p>
<p><u>SOFINA (SOF)</u></p> 	<p>Sofina est une société de portefeuille détenant des participations essentiellement dans des sociétés cotées. Le portefeuille en valeur se répartit par secteur d'activité comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion alternative (30%) ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- distribution (15%) ;</li> <li>- biens de consommation (11%) ;</li> <li>- soins et santé (11%) ;</li> <li>- sociétés de portefeuille (10%) ;</li> <li>- télécommunications (8%) ;</li> <li>- services aux collectivités (7%) ;</li> <li>- transport et logistique (3%) ;</li> <li>- secteurs industriels (3%) ;</li> <li>- médias (1%) ;</li> <li>- éducation (1%).</li> </ul> <p><b>Nombre d'employés : 57 personnes.</b></p>
<p><u>GALAPAGOS (GLPG)</u></p> 	<p>Galapagos est spécialisé dans la recherche et le développement de médicaments basés sur les nouvelles cibles découvertes dans les cellules primaires humaines puis validées. Le CA (avant éliminations intragroupe) par activité se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recherche et développement de médicaments (93,9%) ;</li> <li>- autres (6,1%).</li> </ul> <p>La répartition géographique du CA est la suivante : Europe (31,6%), Etats-Unis (68,3%) et Asie-Pacifique (0,1%).</p> <p><b>Nombre d'employés : 508 personnes.</b></p>
<p><u>APERAM (APAM)</u></p> 	<p>Aperam est un groupe sidérurgique organisé autour de 3 pôles d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- production d'aciers inoxydables et d'aciers électriques (46% du CA) : produits plats et longs inoxydables, feuillards en inox de précision, produits ferritiques, recuits brillants, fils, aciers électriques à grains orientés et à grains non orientés, etc. ;</li> <li>- transformation et distribution de produits d'aciers (44,4%) ;</li> <li>- production d'alliages de nickel et de produits spéciaux en acier inoxydable (9,6%).</li> </ul> <p>Les produits du groupe sont essentiellement destinés aux secteurs de l'aérospatial, de l'automobile, de la restauration, de la construction, de l'électroménager et de l'ingénierie électrique.</p>

	<p>La répartition géographique du CA est la suivante : Europe (66,5%), Amérique (26,3%), Asie et Afrique (7,2%).</p> <p><b>Nombre d'employés</b> : 9 550 personnes.</p>
<p><u>BEKAERT (BEKB)</u></p> 	<p>Bekaert est leader technologique mondial dans ses deux compétences de base : la transformation avancée des métaux ainsi que les matériaux et les revêtements avancés, et leader de marché des produits tréfilés et de leurs applications.</p> <p>La répartition géographique du CA consolidé est la suivante : Belgique (8,7%), Chine (20,9%), Etats-Unis (14,8%), Chili (8,6%), Slovaquie (8%) et autres (39%).</p> <p><b>Nombre d'employés</b> : 25 572 personnes.</p>
<p><u>ONTEX GROUP (ONTEX)</u></p> 	<p>Ontex Group figure parmi les leaders mondiaux de la fabrication et de la commercialisation de produits d'hygiène jetables pour enfants et pour adultes. Les produits sont vendus sous marques distributeurs et sous marques propres (Canbebe, Canped, Helen Harper, iD, Serenity et Lille) via des surfaces de distribution, des établissements de santé et des pharmacies. Le CA par famille de produits se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- produits de puériculture (58%) : couches pour bébés, couche-culotte et lingettes ;</li> <li>- produits d'incontinence (30,2%) : culottes et couches pour adultes, serviettes d'incontinence et protections de lit ;</li> <li>- produits d'hygiène féminine (10,5%) : serviettes périodiques, protège-slips et tampons ;</li> <li>- autres (1,3%) : notamment produits cosmétiques et gants médicaux.</li> </ul> <p>La répartition géographique du CA est la suivante : Europe de l'Ouest (52,4%), Amériques (16,9%), Europe de l'Est (15,1%) et autres (15,6%).</p> <p><b>Nombre d'employés</b> : 8 500 personnes.</p>

COFINIMMO (COFB)



Cofinimmo figure parmi les principales Sociétés d'Investissement à Capital Fixe Immobilières (Sicafi) belges. La société est spécialisée en immobilier de location. A fin 2016, le patrimoine immobilier, d'une surface totale de 1 803 299 m<sup>2</sup>, s'élève, en valeur de marché, à 3,4 MdsEUR répartis par type d'actifs comme suit :

- maisons de repos et cliniques (44,6% ; 708 480m<sup>2</sup>) ;
- bureaux (38,2% ; 645 614m<sup>2</sup>) ;
- réseaux immobiliers de distribution (16,4% ; 349 148m<sup>2</sup>) : cafés (enseigne Pubstone) et agences d'assurance ;
- autres (0,8% ; 75 317 m<sup>2</sup>).

La répartition géographique du portefeuille en valeur, est la suivante : Belgique (71,7%), France (16%), Pays Bas (8,8%) et autres (3,5%).

**Nombre d'employés** : 127 personnes.

## Annexe 5 – Le bilan, le compte de résultats et le bilan social présentés par la Banque National de Belgique dans la publication des comptes annuels

Source : Banque National de Belgique. « Comptes annuels : Modèle complet pour entreprises en euros (EUR) ». 6-10 & 45-48.

N°		C 2.1
----	--	-------

### BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b> .....		20/28	-----	-----
<b>Frais d'établissement</b> .....	5.1	20	-----	-----
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.2	21	-----	-----
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.3	22/27	-----	-----
Terrains et constructions .....		22	-----	-----
Installations, machines et outillage .....		23	-----	-----
Mobilier et matériel roulant .....		24	-----	-----
Location-financement et droits similaires .....		25	-----	-----
Autres immobilisations corporelles .....		26	-----	-----
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	-----	-----
	5.4/			
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.5.1	28	-----	-----
Entreprises liées .....	5.14	280/1	-----	-----
Participations .....		280	-----	-----
Créances .....		281	-----	-----
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3	-----	-----
Participations .....		282	-----	-----
Créances .....		283	-----	-----
Autres immobilisations financières .....		284/8	-----	-----
Actions et parts .....		284	-----	-----
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	-----	-----
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	-----	-----
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	-----	-----
Créances commerciales .....		290	-----	-----
Autres créances .....		291	-----	-----
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	-----	-----
Stocks .....		30/36	-----	-----
Approvisionnements .....		30/31	-----	-----
En-cours de fabrication .....		32	-----	-----
Produits finis .....		33	-----	-----
Marchandises .....		34	-----	-----
Immeubles destinés à la vente .....		35	-----	-----
Acomptes versés .....		36	-----	-----
Commandes en cours d'exécution .....		37	-----	-----
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	-----	-----
Créances commerciales .....		40	-----	-----
Autres créances .....		41	-----	-----
	5.5.1/			
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.6	50/53	-----	-----
Actions propres .....		50	-----	-----
Autres placements .....		51/53	-----	-----
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	-----	-----
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.6	490/1	-----	-----
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	-----	-----

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>                    </u>	<u>                    </u>
<b>Capital</b> .....	5.7	10	.....	.....
Capital souscrit .....		100	.....	.....
Capital non appelé .....		101	.....	.....
<b>Primes d'émission</b> .....		11	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Réserves</b> .....		13	.....	.....
Réserve légale .....		130	.....	.....
Réserves indisponibles .....		131	.....	.....
Pour actions propres .....		1310	.....	.....
Autres .....		1311	.....	.....
Réserves immunisées .....		132	.....	.....
Réserves disponibles .....		133	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....	(+)/(-)	14	.....	.....
<b>Subsides en capital</b> .....		15	.....	.....
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b> .....		16	<u>                    </u>	<u>                    </u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	.....	.....
Pensions et obligations similaires .....		160	.....	.....
Charges fiscales .....		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien .....		162	.....	.....
Autres risques et charges .....	5.8	163/5	.....	.....
<b>Impôts différés</b> .....		168	.....	.....
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>                    </u>	<u>                    </u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	5.9	17	.....	.....
Dettes financières .....		170/4	.....	.....
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	.....	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....		172	.....	.....
Etablissements de crédit .....		173	.....	.....
Autres emprunts .....		174	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....		42/48	.....	.....
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	5.9	42	.....	.....
Dettes financières .....		43	.....	.....
Etablissements de crédit .....		430/8	.....	.....
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	.....	.....
Fournisseurs .....		440/4	.....	.....
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	5.9	45	.....	.....
Impôts .....		450/3	.....	.....
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	.....	.....
Autres dettes .....		47/48	.....	.....
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.9	492/3	.....	.....
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49		

## COMPTES DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	.....	.....
Chiffre d'affaires .....	5.10	70	.....	.....
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)....(+)/(-)		71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74	.....	.....
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	.....	.....
Approvisionnements et marchandises .....		60	.....	.....
Achats .....		600/8	.....	.....
Stocks: réduction (augmentation) .....		609	.....	.....
Services et biens divers .....		61	.....	.....
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	5.10	62	.....	.....
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	.....	.....
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....		631/4	.....	.....
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	5.10	635/7	.....	.....
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	.....	.....
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	.....	.....
<b>Produits financiers</b> .....		75	.....	.....
Produits des immobilisations financières .....		750	.....	.....
Produits des actifs circulants .....		751	.....	.....
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	.....	.....
<b>Charges financières</b> .....	5.11	65	.....	.....
Charges des dettes .....		650	.....	.....
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....		651	.....	.....
Autres charges financières .....		652/9	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> .....		9902	.....	.....

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76	.....	.....
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760	.....	.....
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761	.....	.....
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763	.....	.....
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9	.....	.....
<b>Charges exceptionnelles</b> .....		66	.....	.....
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660	.....	.....
Réductions de valeur sur immobilisations financières ...		661	.....	.....
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) .....		662	.....	.....
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663	.....	.....
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8	.....	.....
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		669	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903	.....	.....
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780	.....	.....
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat</b> .....	5.12	67/77	.....	.....
Impôts .....		670/3	.....	.....
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	.....	.....
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789	.....	.....
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905	.....	.....

## AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> ..... (+)/(-)	9906	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter ..... (+)/(-)	(9905)	.....	.....
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent ..... (+)/(-)	14P	.....	.....
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	.....
sur le capital et les primes d'émission .....	791	.....	.....
sur les réserves .....	792	.....	.....
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	.....	.....
au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> ..... (+)/(-)	(14)	.....	.....
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6	.....	.....
Rémunération du capital .....	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Autres allocataires .....	696	.....	.....

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: .....

**ETAT DES PERSONNES OCCUPEES****TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs .....	100	.....	.....	.....(ETP)	..... (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées ..	101	.....	.....	..... (T)	..... (T)
Frais de personnel .....	102	.....	.....	..... (T)	..... (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	103	xxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxxxx	..... (T)	..... (T)

**A la date de clôture de l'exercice**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel ....</b>	105	.....	.....	.....
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	.....	.....	.....
Contrat à durée déterminée .....	111	.....	.....	.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement .....	113	.....	.....	.....
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	.....	.....	.....
de niveau primaire .....	1200	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1201	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	.....	.....	.....
de niveau universitaire .....	1203	.....	.....	.....
Femmes .....	121	.....	.....	.....
de niveau primaire .....	1210	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1211	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	.....	.....	.....
de niveau universitaire .....	1213	.....	.....	.....
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	.....	.....	.....
Employés .....	134	.....	.....	.....
Ouvriers .....	132	.....	.....	.....
Autres .....	133	.....	.....	.....

## PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

## Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

Frais pour l'entreprise .....

Codes	1. Personnel interiminaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	.....	.....
151	.....	.....
152	.....	.....

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTREES

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice .....

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	.....	.....	.....
210	.....	.....	.....
211	.....	.....	.....
212	.....	.....	.....
213	.....	.....	.....

## SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice .....

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

## Par motif de fin de contrat

Pension .....

Prépension .....

Licenciement .....

Autre motif .....

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	.....	.....	.....
310	.....	.....	.....
311	.....	.....	.....
312	.....	.....	.....
313	.....	.....	.....
340	.....	.....	.....
341	.....	.....	.....
342	.....	.....	.....
343	.....	.....	.....
350	.....	.....	.....

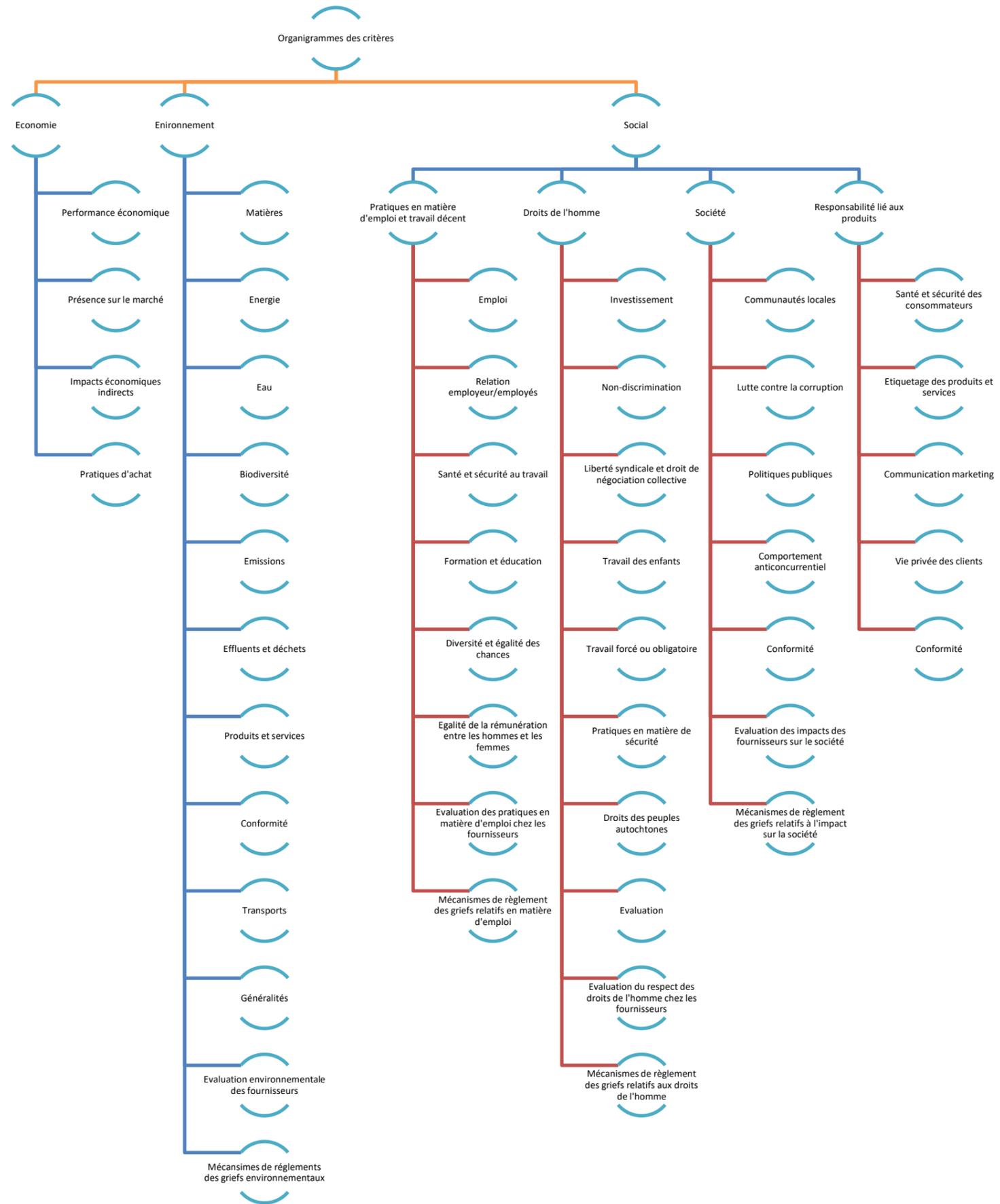
## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

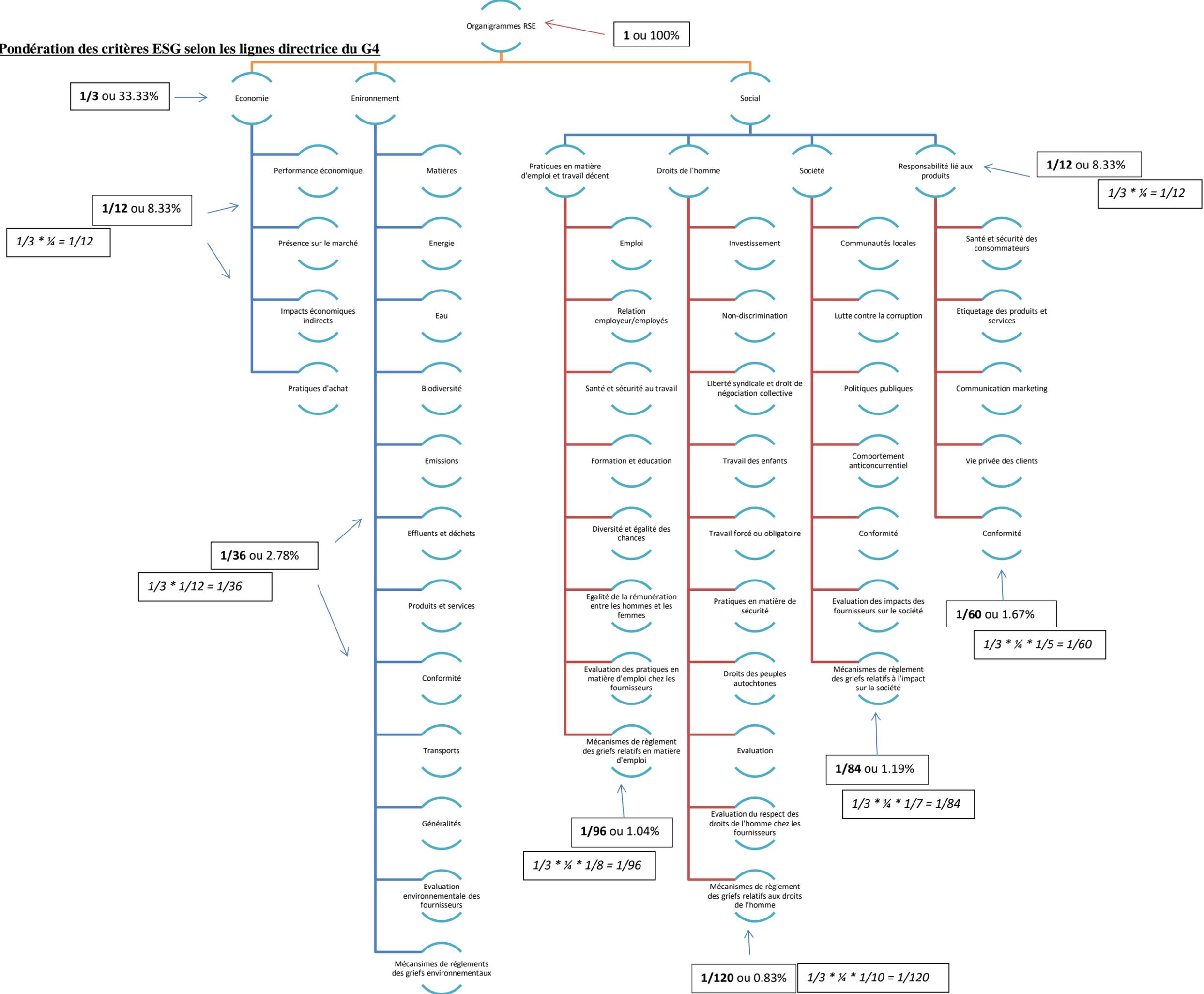
Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour l'entreprise .....  
   dont coût brut directement lié aux formations .....  
   dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....  
   dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	.....	5811	.....
5802	.....	5812	.....
5803	.....	5813	.....
58031	.....	58131	.....
58032	.....	58132	.....
58033	.....	58133	.....
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>			
5821	.....	5831	.....
5822	.....	5832	.....
5823	.....	5833	.....
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>			
5841	.....	5851	.....
5842	.....	5852	.....
5843	.....	5853	.....

**Annexe 6 - Organigramme complet des lignes directrices G4 selon GRI et l'ISO 26000**



**Annexe 7 - Pondération des critères ESG selon les lignes directrice du G4**



## **Annexe 8 - Table de correspondance entre les lignes directrices G4 du GRI et de l'ISO 26000**

Source: Global Reporting Initiative & ISO. (2014). "Lignes directrices G4 du GRI et ISO 26000 : Pour une utilisation conjointe des lignes directrices G4 du GRI et de l'ISO 26000". 15-25.

**Tableau 1 — Table de correspondance entre les lignes directrices G4 du GRI et de l'ISO 26000:2010**

<b>ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI</b>	<b>ARTICLES/PARAGRAPHES DE L'ISO 26000:2010</b>	
<b>ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION</b>	Relation entre les caractéristiques de l'organisation et la responsabilité sociétale	7.2
<b>Stratégie et analyse</b>	Prise en compte des normes internationales de comportement	4.7
	Gouvernance de l'organisation	6.2
	Définir l'orientation de l'organisation en matière de responsabilité sociétale	7.4.2
<b>Profil de l'organisation</b>	Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10
	Relations et conditions de travail	6.4.1-6.4.2
	Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
	Conditions de travail et protection sociale	6.4.4
	Dialogue social	6.4.5
	Création d'emplois et développement des compétences	6.8.5
	Initiatives volontaires en matière de responsabilité sociétale	7.8
<b>Aspects et périmètres pertinents identifiés</b>	Identifier sa responsabilité sociétale	5.2
	Déterminer la pertinence et l'importance des questions centrales et des domaines d'action pour l'organisation	7.3.2
	Sphère d'influence d'une organisation	7.3.3
	Établir des priorités pour aborder des domaines d'action	7.3.4
<b>Implication des parties prenantes</b>	Identifier les parties prenantes et dialoguer avec elles	5.3
<b>Profil du rapport</b>	Types de communication en matière de responsabilité sociétale	7.5.3
	Améliorer la crédibilité des rapports et des déclarations en matière de responsabilité sociétale	7.6.2
<b>Gouvernance</b>	Gouvernance de l'organisation	6.2
	Intégrer la responsabilité sociétale dans la gouvernance, les systèmes et processus de l'organisation	7.4.3
	Améliorer les performances	7.7.5
<b>Éthique et intégrité</b>	Comportement éthique	4.4
	Lutte contre la corruption	6.6.3

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHERS DE L'ISO 26000:2010	
ELEMENTS SPECIFIQUES D'INFORMATION			
<b>Description de l'approche managériale d'ordre général (G4-DMA)</b> Les organisations peuvent utiliser la description de l'approche managériale d'ordre général (G4-DMA) pour rendre compte de la manière dont elles traitent les questions centrales et domaines d'action de la responsabilité sociétale de l'ISO 26000 et les actions et attentes associées.		Lignes directrices relatives aux questions centrales de responsabilité sociétale	6
		Devoir de vigilance	7.3.1
		Intégrer la responsabilité sociétale dans la gouvernance, les systèmes et processus de l'organisation	7.4.3
		Passer en revue les progrès et les performances d'une organisation en matière de responsabilité sociétale	7.7.3
		Améliorer les performances	7.7.5
<b>Indicateurs</b>			
<b>Catégorie</b>	Economie		
<b>Aspect</b>	Performance économique		
G4-EC1	Valeur économique directe créée et distribuée	Communautés et développement local	6.8.1-6.8.2
		Implication auprès des communautés	6.8.3
		Création de richesses et de revenus	6.8.7
		Investissement dans la société	6.8.9
G4-EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changement climatique	Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
G4-EC3	Etendue de la couverture des régimes de retraite à prestations définies	Création de richesses et de revenus	6.8.7
G4-EC4	Aides publiques reçues	—	—
<b>Aspect</b>	Présence sur le marché		
G4-EC5	Ratios du salaire d'entrée de base par sexe par rapport au salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels	Discrimination et groupes vulnérables	6.3.7
		Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10
		Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
		Conditions de travail et protection sociale	6.4.4
		Communautés et développement local	6.8.1-6.8.2
G4-EC6	Proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels	Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
		Communautés et développement local	6.8.1-6.8.2
		Création d'emplois et développement des compétences	6.8.5
		Création de richesses et de revenus	6.8.7
<b>Aspect</b>	Impacts économiques indirects		
G4-EC7	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	Droits économiques, sociaux et culturels	6.3.9
		Communautés et développement local	6.8.1-6.8.2
		Création de richesses et de revenus	6.8.7
		Investissement dans la société	6.8.9

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHES DE L'ISO 26000:2010	
G4-EC8	Impacts économiques indirects substantiels, y compris importance de ces impacts	Droits économiques, sociaux et culturels	6.3.9
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
		Respect des droits de propriété	6.6.7
		Accès aux services essentiels	6.7.8
		Communautés et développement local	6.8.1-6.8.2
		Création d'emplois et développement des compétences	6.8.5
		Création de richesses et de revenus	6.8.7
		Investissement dans la société	6.8.9
<b>Aspect</b>	<b>Pratiques d'achat</b>		
G4-EC9	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels	Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
		Communautés et développement local	6.8.1-6.8.2
		Création de richesses et de revenus	6.8.7
<b>Catégorie</b>	<b>Environnement</b>	L'environnement	6.5.1-6.5.2
<b>Aspect</b>	<b>Matières</b>		
G4-EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	Utilisation durable des ressources	6.5.4
G4-EN2	Pourcentage de matériaux consommés provenant de matières recyclées	Utilisation durable des ressources	6.5.4
<b>Aspect</b>	<b>Énergie</b>		
G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Utilisation durable des ressources	6.5.4
G4-EN4	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Utilisation durable des ressources	6.5.4
G4-EN5	Intensité énergétique	Utilisation durable des ressources	6.5.4
G4-EN6	Réduction de la consommation énergétique	Utilisation durable des ressources	6.5.4
		Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
G4-EN7	Réductions des besoins énergétiques des produits et services	Utilisation durable des ressources	6.5.4
		Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
<b>Aspect</b>	<b>Eau</b>		
G4-EN8	Volume total d'eau prélevé par source	Utilisation durable des ressources	6.5.4
G4-EN9	Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements	Utilisation durable des ressources	6.5.4
G4-EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	Utilisation durable des ressources	6.5.4

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHERS DE L'ISO 26000:2010	
<b>Aspect</b>	<b>Biodiversité</b>		
G4-EN11	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées ou y étant adjacents, ainsi qu'en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	6.5.6
G4-EN12	Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	6.5.6
G4-EN13	Habitats protégés ou restaurés	Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	6.5.6
G4-EN14	Nombre total d'espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction	Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	6.5.6
<b>Aspect</b>	<b>Émissions</b>		
G4-EN15	Emissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
G4-EN16	Emissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2) liées à l'énergie	Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
G4-EN17	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)	Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
G4-EN18	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
G4-EN19	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
G4-EN20	Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO)	Prévention de la pollution	6.5.3
		Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
G4-EN21	NOx, SOx, et autres émissions atmosphériques substantielles	Prévention de la pollution	6.5.3
<b>Aspect</b>	<b>Effluents et déchets</b>		
G4-EN22	Total des rejets d'eau, par type et par destination	Prévention de la pollution	6.5.3
		Utilisation durable des ressources	6.5.4
G4-EN23	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	Prévention de la pollution	6.5.3
G4-EN24	Nombre et volume total des déversements substantiels	Prévention de la pollution	6.5.3
G4-EN25	Poids des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux selon les termes des annexes I, II, III et VIII de la Convention de Bâle, et pourcentage de déchets exportés	Prévention de la pollution	6.5.3

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHES DE L'ISO 26000:2010	
<b>Aspect</b>	<b>Produits et services</b>		
G4-EN27	Portée des mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et des services	Prévention de la pollution	6.5.3
		Utilisation durable des ressources	6.5.4
		Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
		Consommation durable	6.7.5
G4-EN28	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie	Prévention de la pollution	6.5.3
		Utilisation durable des ressources	6.5.4
		Consommation durable	6.7.5
<b>Aspect</b>	<b>Conformité</b>		
G4-EN29	Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	Respect du principe de légalité	4.6
<b>Aspect</b>	<b>Transport</b>		
G4-EN30	Impacts environnementaux substantiels du transport des produits, autres marchandises et matières utilisés par l'organisation dans le cadre de son activité, et des déplacements des membres de son personnel	Utilisation durable des ressources	6.5.4
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
<b>Aspect</b>	<b>Généralités</b>		
G4-EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	L'environnement	6.5.1-6.5.2
<b>Aspect</b>	<b>Évaluation environnementale des fournisseurs</b>		
G4-EN32	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	Prévention de la complicité	6.3.5
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
		Devoir de vigilance	7.3.1
G4-EN33	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Prévention de la complicité	6.3.5
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
		Devoir de vigilance	7.3.1
<b>Aspect</b>	<b>Mécanismes de règlement des griefs environnementaux</b>		
G4-EN34	Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Remédier aux atteintes aux droits de l'Homme	6.3.6

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHES DE L'ISO 26000:2010	
<b>Catégorie</b>	<b>Social</b>		
<b>Sous-catégorie</b>	<b>Pratiques en matière d'emploi et travail décent</b>	Relations et conditions de travail	6.4.1-6.4.2
<b>Aspect</b>	<b>Emploi</b>		
G4-LA1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
G4-LA2	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels	Conditions de travail et protection sociale	6.4.4
		Création de richesses et de revenus	6.8.7
G4-LA3	Retour au travail et maintien en poste après le congé parental, par sexe	Conditions de travail et protection sociale	6.4.4
<b>Aspect</b>	<b>Relations employeur/employés</b>		
G4-LA4	Délai minimal de préavis en cas de changement opérationnel, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective	Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
		Dialogue social	6.4.5
<b>Aspect</b>	<b>Santé et sécurité au travail</b>		
G4-LA5	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis	Santé et sécurité au travail	6.4.6
G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	Santé et sécurité au travail	6.4.6
		La santé	6.8.8
G4-LA7	Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité	Santé et sécurité au travail	6.4.6
		La santé	6.8.8
G4-LA8	Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	Santé et sécurité au travail	6.4.6
<b>Aspect</b>	<b>Formation et éducation</b>		
G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	Développement du capital humain	6.4.7
G4-LA10	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	Développement du capital humain	6.4.7
		Création d'emplois et développement des compétences	6.8.5
G4-LA11	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle	Développement du capital humain	6.4.7
<b>Aspect</b>	<b>Diversité et égalité des chances</b>		
G4-LA12	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	Structures et processus de prise de décision	6.2.3
		Discrimination et groupes vulnérables	6.3.7
		Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10
		Emploi et relations employeur/employé	6.4.3

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHE DE L'ISO 26000:2010	
<b>Aspect</b>	<b>Egalité de rémunération entre les femmes et les hommes</b>		
G4-LA13	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes, par catégorie professionnelle et par principaux sites opérationnels	Discrimination et groupes vulnérables	6.3.7
		Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10
		Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
		Conditions de travail et protection sociale	6.4.4
<b>Aspect</b>	<b>Évaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs</b>		
G4-LA14	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux pratiques en matière d'emploi	Prévention de la complicité	6.3.5
		Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
		Devoir de vigilance	7.3.1
G4-LA15	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur les pratiques en matière d'emploi dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Prévention de la complicité	6.3.5
		Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
		Devoir de vigilance	7.3.1
<b>Aspect</b>	<b>Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux pratiques en matière d'emploi</b>		
G4-LA16	Nombre de griefs concernant les pratiques en matière d'emploi déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Remédier aux atteintes aux droits de l'Homme	6.3.6
<b>Sous-catégorie</b>	<b>Droits de l'homme</b>	Respect des droits de l'Homme	4.8
		Droits de l'Homme	6.3.1-6.3.2
<b>Aspect</b>	<b>Investissement</b>		
G4-HR1	Pourcentage et nombre total d'accords et de contrats d'investissement substantiels incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant fait l'objet d'un contrôle sur ce point	Devoir de vigilance	6.3.3
		Prévention de la complicité	6.3.5
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
G4-HR2	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité, y compris le pourcentage de salariés formés	Prévention de la complicité	6.3.5
<b>Aspect</b>	<b>Non-discrimination</b>		
G4-HR3	Nombre total d'incidents de discrimination et actions correctives mises en place	Remédier aux atteintes aux droits de l'Homme	6.3.6
		Discrimination et groupes vulnérables	6.3.7
		Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10
		Emploi et relations employeur/employé	6.4.3

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHERS DE L'ISO 26000:2010	
<b>Aspect</b>	<b>Liberté syndicale et droit de négociation collective</b>		
G4-HR4	Sites et fournisseurs identifiés au sein desquels le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective pourrait ne pas être respecté ou est fortement menacé, et mesures prises pour le respect de ce droit	Devoir de vigilance	6.3.3
		Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4
		Prévention de la complicité	6.3.5
		Droits civils et politiques	6.3.8
		Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10
		Dialogue social	6.4.5
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
<b>Aspect</b>	<b>Travail des enfants</b>		
G4-HR5	Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants et mesures prises pour contribuer à abolir efficacement ce type de travail	Devoir de vigilance	6.3.3
		Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4
		Prévention de la complicité	6.3.5
		Discrimination et groupes vulnérables	6.3.7
		Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
		Éducation et culture	6.8.4
<b>Aspect</b>	<b>Travail forcé ou obligatoire</b>		
G4-HR6	Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire et mesures prises pour contribuer à l'abolir sous toutes ses formes	Devoir de vigilance	6.3.3
		Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4
		Prévention de la complicité	6.3.5
		Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
<b>Aspect</b>	<b>Pratiques en matière de sécurité</b>		
G4-HR7	Pourcentage d'agents de sécurité formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité	Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4
		Prévention de la complicité	6.3.5
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
<b>Aspect</b>	<b>Droits des peuples autochtones</b>		
G4-HR8	Nombre total d'incidents de violations des droits des peuples autochtones et mesures prises	Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4
		Remédier aux atteintes aux droits de l'Homme	6.3.6
		Discrimination et groupes vulnérables	6.3.7
		Droits civils et politiques	6.3.8
		Respect des droits de propriété	6.6.7
Implication auprès des communautés	6.8.3		

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHES DE L'ISO 26000:2010	
Aspect	Évaluation		
G4-HR9	Nombre total et pourcentage de sites qui ont fait l'objet d'examen relatifs aux droits de l'homme ou d'évaluations des impacts	Devoir de vigilance	6.3.3
		Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4
		Prévention de la complicité	6.3.5
<b>Aspect</b>	<b>Évaluation du respect des droits de l'homme chez les fournisseurs</b>		
G4-HR10	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux droits de l'homme	Devoir de vigilance	6.3.3
		Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4
		Prévention de la complicité	6.3.5
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
G4-HR11	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur les droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Devoir de vigilance	6.3.3
		Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4
		Prévention de la complicité	6.3.5
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
<b>Aspect</b>	<b>Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux droits de l'homme</b>		
G4-HR12	Nombre de griefs concernant les impacts sur les droits de l'homme déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Remédier aux atteintes aux droits de l'Homme	6.3.6
<b>Sous-catégorie</b>	<b>Société</b>		
<b>Aspect</b>	<b>Communautés locales</b>		
G4-S01	Pourcentage de sites ayant mis en place une participation des communautés locales, des évaluations des impacts et des programmes de développement	Droits économiques, sociaux et culturels	6.3.9
		L'environnement	6.5.1-6.5.2
		Prévention de la pollution	6.5.3
		Communautés et développement local	6.8
G4-S02	Activités avec d'importantes conséquences néfastes, réelles et potentielles, sur les communautés locales	Droits économiques, sociaux et culturels	6.3.9
		Prévention de la pollution	6.5.3
		Communautés et développement local	6.8
<b>Aspect</b>	<b>Lutte contre la corruption</b>		
G4-S03	Nombre total et pourcentage des sites qui ont fait l'objet d'une évaluation des risques de corruption et risques substantiels identifiés	Loyauté des pratiques	6.6.1-6.6.2
		Lutte contre la corruption	6.6.3
G4-S04	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Loyauté des pratiques	6.6.1-6.6.2
		Lutte contre la corruption	6.6.3
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
G4-S05	Cas avérés de corruption et mesures prises	Loyauté des pratiques	6.6.1-6.6.2
		Lutte contre la corruption	6.6.3
<b>Aspect</b>	<b>Politiques publiques</b>		

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHES DE L'ISO 26000:2010	
<b>Aspect</b>	<b>Comportement anticoncurrentiel</b>		
G4-S07	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	Loyauté des pratiques	6.6.1-6.6.2
		Concurrence loyale	6.6.5
		Respect des droits de propriété	6.6.7
<b>Aspect</b>	<b>Conformité</b>		
G4-S08	Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations	Respect du principe de légalité	4.6
<b>Aspect</b>	<b>Évaluation des impacts des fournisseurs sur la société</b>		
G4-S09	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société	Prévention de la complicité	6.3.5
		Loyauté des pratiques	6.6.1-6.6.2
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
		Communautés et développement local	6.8.1-6.8.2
		Devoir de vigilance	7.3.1
G4-S010	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Prévention de la complicité	6.3.5
		Loyauté des pratiques	6.6.1-6.6.2
		Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	6.6.6
		Communautés et développement local	6.8.1-6.8.2
		Devoir de vigilance	7.3.1
<b>Aspect</b>	<b>Mécanismes de règlement des griefs relatifs à l'impact sur la société</b>		
G4-S011	Nombre de griefs concernant les impacts sur la société déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Remédier aux atteintes aux droits de l'Homme	6.3.6
		Loyauté des pratiques	6.6.1-6.6.2
		Communautés et développement local	6.8.1-6.8.2
<b>Sous-catégorie</b>	<b>Responsabilité liée aux produits</b>		
<b>Aspect</b>	<b>Santé et sécurité des consommateurs</b>		
G4-PR1	Pourcentage des catégories importantes de produits et de services pour lesquelles les impacts sur la santé et la sécurité sont évalués aux fins d'amélioration	Questions relatives aux consommateurs	6.7.1-6.7.2
		Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs	6.7.4
		Consommation durable	6.7.5
		La santé	6.8.8
G4-PR2	Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services pendant leur cycle de vie, par type de résultat	Respect du principe de légalité	4.6
		Questions relatives aux consommateurs	6.7.1-6.7.2
		Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs	6.7.4
		Consommation durable	6.7.5
		La santé	6.8.8

ELEMENTS D'INFORMATION REQUIS DU GRI		ARTICLES/PARAGRAPHES DE L'ISO 26000:2010	
<b>Aspect</b>	<b>Étiquetage des produits et services</b>		
G4-PR3	Type d'information sur les produits et services et leur étiquetage par les procédures de l'organisation et pourcentage des catégories importantes de produits et de services soumises à ces exigences en matière d'information	Questions relatives aux consommateurs	6.7.1-6.7.2
		Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats	6.7.3
		Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs	6.7.4
		Consommation durable	6.7.5
		Éducation et sensibilisation	6.7.9
G4-PR4	Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant l'information sur les produits et services et leur étiquetage, par type de résultat	Respect du principe de légalité	4.6
		Questions relatives aux consommateurs	6.7.1-6.7.2
		Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats	6.7.3
		Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs	6.7.4
		Consommation durable	6.7.5
		Éducation et sensibilisation	6.7.9
G4-PR5	Résultats des enquêtes de satisfaction client	Questions relatives aux consommateurs	6.7.1-6.7.2
		Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs	6.7.6
<b>Aspect</b>	<b>Communication marketing</b>		
G4-PR6	Vente de produits interdits ou controversés	—	—
G4-PR7	Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris la publicité, la promotion et les parrainages, par type de résultat	Respect du principe de légalité	4.6
		Questions relatives aux consommateurs	6.7.1-6.7.2
		Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats	6.7.3
<b>Aspect</b>	<b>Vie privée des clients</b>		
G4-PR8	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients	Questions relatives aux consommateurs	6.7.1-6.7.2
		Protection des données et de la vie privée des consommateurs	6.7.7
<b>Aspect</b>	<b>Conformité</b>		
G4-PR9	Montant des amendes substantielles reçues pour non-respect des lois et réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation de produits et de services	Respect du principe de légalité	4.6
		Questions relatives aux consommateurs	6.7.1-6.7.2
		Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs	6.7.6

## Annexe 9 - Détails des calculs des ratios utilisés

### *Ratios liés au domaine de gouvernance*

<p>Ratios liés à la <i>performance économique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Ratio de valeur ajoutée : (Ventes et prestations (70/74) - Approvisionnements et marchandises (60) - Services et biens divers (61)*100) / (Ventes et prestations (70/74) - subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus de l'Etat(740))</li><li>❖ Ratio de la rentabilité nette des fonds propres après impôts : Résultat net (Résultat de l'exercice après impôts) (9904)*100 / Capitaux propres (10/15).</li><li>❖ Ratio de la rentabilité des ressources durables : Résultat courant avant impôts (9902) + Charges de dettes (650) *100/ Capitaux permanents (10/17)</li><li>❖ Ratio de liquidité au sens large : (Stocks et commandes (3) + Créances à un an au plus (40/41) + Placement de trésorerie (50/53) + Valeurs disponibles (54/58) + Comptes de régularisation de l'actif (490/1)) / (Dettes à un an au plus (42/48) + Comptes de régularisation du passif (492/3))</li><li>❖ Ratio de la solvabilité : Fonds propres (10/15) *100 / Total du passif (10/49)</li><li>❖ Nombres de jours de crédits client : Créances commerciales (40) + Effet de commerce en circulation endossées par l'entreprise (9150) * 365 / Chiffres d'affaires (70) + Autres produits d'exploitation (74) – Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus par l'Etat (740) + Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte par l'entreprise (9146)</li><li>❖ Nombres de jours de crédits fournisseurs : Dettes commerciales (44) *365 / Achats d'approvisionnement et marchandises (600/608) + Services et biens divers (61) + Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte à l'entreprise (déductible) (9145)</li><li>❖ Ratio de la différence entre crédits fournisseurs et clients : Nombres de</li></ul>
---	---

	jours de crédits fournisseurs – Nombre de jours de crédits clients
--	--

*Ratios liés au domaine social*

<p>Critère : Pratiques en matière d'emploi et travail décent : <i>L'emploi</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ratio du nombre de personnes travaillant à temps plein : Temps Plein / Temps plein + Temps Partiel (1001 / 1001 + 1002) issu du bilan social</li> <li>- Ratio de personnes ayant un CDI : CDI/nombre d'employés (110 TP /105 TP + Tp).</li> <li>- Le pourcentage de sorties : Nombres de travailleurs pour lesquels la date de fin de contrat a été inscrite (305 Tp + Tp) / Nombres de travailleurs (105 TP + Tp)</li> <li>- Ratio d'embauche : Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA (205 TP + Tp) / Nombres de travailleurs (105 TP + Tp)</li> <li>- Ratio des avantages accordés pour chaque employé : Montant des avantages en sus du salaire (1033) / nombre d'employés (105 TP + Tp)</li> <li>- Le pourcentage de licenciement : Licenciement (342 ETP) / Nombres de travailleurs pour lesquels la date de fin de contrat a été inscrite (305 ETP)</li> <li>- Le ratio ETP par rapport à N-1 : Total en équivalent temps plein (1003) / Total du nombre moyen de travailleurs en ETP N-1 (1003)</li> <li>- Ratio des avantages accordés pour chaque employé N-1 : Montant des avantages en sus du salaire N-1 (1033) / nombre d'employés N-1 (105 TP + Tp)</li> </ul>
<p>Ratios liés à la <i>formation et l'éducation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ratio du nombre de travailleurs concernés par une formation : Nombres d'hommes et de femmes concernés par une formation (5801 + 5811) / Nombre de travailleurs (105 TP + Tp)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ratio du cout net de l'entreprise de formations moyennes pour chaque employé concerné : Coût net de l'entreprise pour les hommes et les femmes (5803 + 5813) / Nombres d'hommes et femmes concernés par une formation (5801 +5811)</li> <li>- Ratio d'heures de formations suivies par personnes concernées par une formation : Nombre d'heures de formations suivies pour les hommes et les femmes (5802 + 5812) / Nombres d'hommes et femmes concernés par une formation (5801 +5811)</li> </ul>
<p>Ratios liés à la <i>diversité et à l'égalité des chances</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pourcentage de femmes par rapport aux hommes : Femmes TP (1001) + Femmes Tp (1002) / Total TP (1001) + Total Tp (1002)</li> <li>- Pourcentage d'ETP femmes N-1 par rapport aux hommes : Nombres de femmes en ETP N-1 (1003) / Nombres de personnes en ETP N-1 (1003)</li> <li>- Coût brut lié aux formations pour les femmes par rapport aux hommes : (Coût brut directement lié aux formations pour les femmes (58031) / Nombres de femmes concernées par une formation (5801)) / (Coût total brut lié aux formations 58031) / Total des travailleurs concernés par une formation (5801)</li> </ul>
<p>Ratios liés à la <i>santé et la sécurité au travail</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de personnel par femmes : Frais de personnel des femmes TP et Tp (1021 + 1022)/ Nombre de travailleurs de sexe féminin TP et Tp (1001 + 1002)</li> <li>- Frais de personnel par hommes : Frais de personnel des hommes TP et Tp (1021 + 1022) / Nombre de travailleurs de sexe masculin (1001+1002)</li> <li>- Frais de personnel des hommes par rapport aux femmes : Frais de personnel par hommes / Frais de personnel par femmes</li> <li>- Ratio des frais de personnel par employé : Total des frais de personnel (1023)/ Total ETP (1003)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de personnel par femmes N-1 : Frais de personnel des femmes N-1 (1023) / Nombre de femmes en ETP N-1 (1003)</li> <li>- Frais de personnel par hommes N-1 : Frais de personnel par hommes N-1 (1023)/ Nombre d'hommes en ETP N-1 (1003)</li> <li>- Frais de personnel N-1 : Total des frais de personnel N-1 (1023) / Nombre de travailleurs en ETP N-1 (1003)</li> <li>- Frais de personnel des hommes par rapport aux femmes N-1 : Frais de personnel par hommes N-1 / Frais de personnel par femmes</li> </ul>
Ratios liés au droit de l'homme : la <i>non-discrimination</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ratio du pourcentage de non-universitaire : (Hommes de niveau primaire (1200) + Hommes de niveau secondaire (1201) + Hommes de niveau supérieur non universitaire (1202) + Femmes de niveau primaire (1210) + Femmes de niveau secondaire (1211) + Femmes de niveau supérieur non-universitaire (1212) / (Nombres d'hommes (120) + Nombres de femmes (121))</li> <li>- Ratio du pourcentage des non-employés : (Personnel de direction TP + Tp) (130) + Ouvriers TP + tp (132) + Autres TP + Tp (133))/ Nombres de travailleurs TP + Tp (105)</li> <li>- Pourcentage de femmes (déjà énoncé plus haut)</li> </ul>

*Ratios liés au domaine environnemental*

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ratio lié aux obligations environnementales : Code 163 / Total du passif (10/49)</li> <li>- Ratios liés à l'annexe 14 sur les déchets, les émissions et autres.</li> </ul>
--	---

**Annexe 10 - Résumé des résultats pour chaque domaine, critère et sous-critère**

<b><u>Le domaine social</u></b>					
<u>Ratios</u>	<u>Ageas</u>	<u>KBC</u>	<u>ING</u>	<u>Sofina</u>	<u>Moyenne du secteur</u>
<b>L'emploi</b>					

<b>Temps plein</b>	<b>95%</b>	<b>69.77%</b>	<b>78.07%</b>	<b>83.69%</b>	<b>81.64%</b>
%RMS <sup>1</sup> -1	0.164	-0.145	-0.044	0.025	
Note ratio	<u>6.091</u>	<u>4.031</u>	<u>4.709</u>	<u>5.168</u>	
<b>CDI</b>	<b>93.83%</b>	<b>70.27%</b>	<b>54.28%</b>	<b>79.55%</b>	74.48%
%RMS -1	0.26	-0.056	-0.271	0.068	
Note ratio	<u>6.732</u>	<u>4.622</u>	<u>3.192</u>	<u>5.454</u>	
<b>% de sorties</b>	<b>9.88%</b>	<b>23.16%</b>	<b>15.68%</b>	<b>2.27%</b>	<b>12.74%</b>
%RMS -1	-0.225	0.817	0.3	-0.822	
Note ratio	<u>6.501</u>	<u>0</u>	<u>3.467</u>	<u>10</u>	
<b>% d'embauche</b>	<b>17.28%</b>	<b>7.15%</b>	<b>8.35%</b>	<b>13.64%</b>	<b>11.61%</b>
%RMS -1	0.489	-0.385	-0.281	0.175	
Note ratio	<u>8.262</u>	<u>2.443</u>	<u>3.129</u>	<u>6.166</u>	
<b>Avantages N</b>	<b>0</b>	<b>199385.44</b>	<b>77592.54</b>	<b>117206.82</b>	<b>98546.2</b>
%RMS -1	0	1.023	-0.212	0.189	
Note ratio	<u>0</u>	<u>4.609</u>	<u>3.582</u>	<u>6.262</u>	
<b>% de licenciement</b>	<b>0%</b>	<b>3.44%</b>	<b>14.46%</b>	<b>0</b>	<b>4.437%</b>
%RMS -1	-1	-0.231	2.231	-1	
Note ratio	<u>10</u>	<u>6.544</u>	<u>0</u>	<u>10</u>	
<b>ETP N-1</b>	<b>106%</b>	<b>92.1%</b>	<b>95.26%</b>	<b>103.33%</b>	<b>97.84%</b>
%RMS -1	0.029	-0.059	-0.026	0.056	
Note ratio	<u>5.193</u>	<u>4.609</u>	<u>4.824</u>	<u>5.374</u>	
<b>Avantages N-1</b>	<b>0</b>	<b>1760.11</b>	<b>3.17</b>	<b>1291.13</b>	<b>763.6</b>
%RMS -1	-1	1.305	-0.996	0.691	
Note ratio	<u>0</u>	<u>10</u>	<u>0</u>	<u>9.606</u>	
<b>Formation et éducation</b>					
<b>Personne formation</b>	<b>4.94</b>	<b>64.78</b>	<b>51.8</b>	<b>31.82</b>	<b>38.34</b>
%RMS -1	-0.871	0.69	0.351	-0.17	
Note ratio	<u>0</u>	<u>9.6</u>	<u>7.341</u>	<u>3.867</u>	
<b>Coût formation</b>	<b>1655.75</b>	<b>4083.66</b>	<b>2382.51</b>	<b>7587</b>	<b>3927.23</b>
%RMS -1	-0.578	0.04	-0.393	0.932	
Note ratio	<u>1.144</u>	<u>5.265</u>	<u>2.377</u>	<u>10</u>	
<b>Heures formations</b>	<b>19</b>	<b>61.36</b>	<b>27.67</b>	<b>57.86</b>	<b>41.47</b>
%RMS -1	-0.542	0.48	-0.333	0.395	
Note ratio	<u>1.388</u>	<u>8.197</u>	<u>2.781</u>	<u>7.634</u>	
<b>Diversité et égalité des chances</b>					
<b>% de femmes</b>	<b>30.51%</b>	<b>38.13%</b>	<b>48.17%</b>	<b>30.22%</b>	<b>36.75%</b>
%RMS -1	-0.17	0.037	0.31	-0.178	
Note ratio	<u>3.867</u>	<u>5.25</u>	<u>7.07</u>	<u>3.814</u>	
<b>% ETP de femmes N-1</b>	<b>26.44%</b>	<b>36.35%</b>	<b>45.72%</b>	<b>44.87%</b>	<b>38.34%</b>
%RMS -1	-0.31	-0.052	0.192	0.17	

<sup>1</sup> Pourcentage du ratio par rapport à la moyenne du secteur

Note ratio	<u>2.931</u>	<u>4.652</u>	<u>6.282</u>	<u>6.135</u>	
<b>Coût formation Femmes-Hommes</b>	<b>131.36%</b>	<b>100%</b>	<b>99.99%</b>	<b>24.58%</b>	<b>88.98%</b>
%RMS -1	0.476	0.124	0.124	-0.724	
Note ratio	<u>8.174</u>	<u>5.825</u>	<u>5.825</u>	<u>0.175</u>	
<b>Santé et sécurité au travail</b>					
<b>Horaires travail TP</b>	<b>1524.926</b>	<b>1443.926</b>	<b>1375.102</b>	<b>1669.398</b>	<b>1503.338</b>
%RMS -1	0.014	-0.039	-0.085	0.11	
Note ratio	<u>4.904</u>	<u>5.263</u>	<u>5.569</u>	<u>4.264</u>	
<b>Horaires travail Tp</b>	<b>1117.692</b>	<b>1026.852</b>	<b>1018.934</b>	<b>1058.97</b>	<b>1055.612</b>
%RMS -1	0.059	-0.027	-0.035	0.004	
Note ratio	<u>4.61</u>	<u>4.818</u>	<u>4.768</u>	<u>4.979</u>	
<b>Horaires ETP</b>	<b>1.059</b>	<b>1.004</b>	<b>0.966</b>	<b>0.991</b>	<b>1.005</b>
%RMS -1	0.054	-0.001	-0.039	-0.014	
Note ratio	<u>4.64</u>	<u>5.01</u>	<u>5.259</u>	<u>5.092</u>	
<b>Rémunération hommes-femmes</b>					
<b>FP Femmes</b>	<b>126336.6</b>	<b>80563.22</b>	<b>68251.36</b>	<b>190055.08</b>	<b>116301.6</b>
%RMS -1	0.086	-0.307	-0.413	0.634	
Note ratio	<u>5.575</u>	<u>2.951</u>	<u>2.246</u>	<u>9.227</u>	
<b>Fp Femmes-Hommes</b>	<b>153.12%</b>	<b>125.6%</b>	<b>142.3%</b>	<b>206.32%</b>	<b>156.88%</b>
%RMS -1	-0.022	-0.199	-0.093	0.315	
Note ratio	<u>5.151</u>	<u>6.33</u>	<u>5.62</u>	<u>2.9</u>	
<b>FP Hommes</b>	<b>193689.63</b>	<b>101187.91</b>	<b>97122.22</b>	<b>392210.85</b>	<b>196030.2</b>
%RMS -1	-0.012	-0.484	-0.504	1	
Note ratio	<u>4.92</u>	<u>1.774</u>	<u>1.636</u>	<u>10</u>	
<b>FP</b>	<b>180063.851</b>	<b>100910.39</b>	<b>87551.45</b>	<b>276401.71</b>	<b>161231.9</b>
%RMS -1	0.117	-0.374	-0.457	0.714	
Note ratio	<u>5.779</u>	<u>2.505</u>	<u>1.953</u>	<u>9.762</u>	
<b>FP Femmes N-1</b>	<b>193393.31</b>	<b>89029.7</b>	<b>77.70</b>	<b>171856.23</b>	<b>113589.5</b>
%RMS -1	0.702	-0.216	-0.999	0.513	
Note ratio	<u>9.683</u>	<u>3.558</u>	<u>0</u>	<u>8.42</u>	
<b>FP Hommes N-1</b>	<b>212186.48</b>	<b>103814.31</b>	<b>93.39</b>	<b>329633.16</b>	<b>161431.8</b>
%RMS -1	0.314	-0.357	-0.999	1.042	
Note ratio	<u>7.096</u>	<u>2.62</u>	<u>0</u>	<u>10</u>	
<b>FP N-1</b>	<b>207217.27</b>	<b>98440.69</b>	<b>86.23</b>	<b>258835.82</b>	<b>141145</b>
%RMS -1	0.468	-0.303	-0.999	0.834	
Note ratio	<u>8.12</u>	<u>2.983</u>	<u>0</u>	<u>10</u>	
<b>FP Hommes-Femmes N-1</b>	<b>109.71%</b>	<b>116.6%</b>	<b>120.19%</b>	<b>191.8%</b>	<b>134.58%</b>
%RMS -1	-0.185	-0.1335	-0.107	0.425	

<u>Note ratio</u>	<u>6.232</u>	<u>5.89</u>	<u>5.713</u>	<u>2.165</u>	
<b>Non-discrimination</b>					
<b>% Non-universitaire</b>	<b>0%</b>	<b>50.91%</b>	<b>69.07%</b>	<b>58.33%</b>	<b>44.58%</b>
%RMS -1	-1	0.142	0.55	0.31	
<u>Note ratio</u>	<u>0</u>	<u>5.947</u>	<u>8.663</u>	<u>7.057</u>	
<b>% Non Employé</b>	<b>0%</b>	<b>1.67%</b>	<b>3.62%</b>	<b>43.18%</b>	<b>12.12%</b>
%RMS -1	-1	-0.862	-0.701	2.563	
<u>Note ratio</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0.325</u>	<u>10</u>	
<b>% de femmes</b>	<b>30.51%</b>	<b>38.13%</b>	<b>48.17%</b>	<b>30.22%</b>	<b>36.75%</b>
%RMS -1	-0.17	0.037	0.31	-0.178	
<u>Note ratio</u>	<u>3.867</u>	<u>5.25</u>	<u>7.07</u>	<u>3.813</u>	
<b>Le domaine économique/de gouvernance</b>					
<u>Ratios</u>	<u>Ageas</u>	<u>KBC</u>	<u>ING</u>	<u>Sofina</u>	<u>Moyenne du secteur</u>
<b>La performance économique</b>					
<b>Valeur ajoutée</b>	-390.34	47.53	N.A. <sup>2</sup>	-112.82	-151.88
%RMS -1	1.57	-1.313		-0.257	
<u>Note ratio</u>	<u>10</u>	<u>0</u>		<u>3.286</u>	
<b>Rentabilité nette</b>	-2.14	8.63	N.A.	9.31	5.27
%RMS -1	-1.406	0.639		0.767	
<u>Note ratio</u>	<u>0</u>	<u>9.261</u>		<u>10</u>	
<b>Rentabilité des ressources</b>	-1.69	7.17	N.A.	11.44	5.64
%RMS -1	-1.3	0.271		1.029	
<u>Note ratio</u>	<u>0</u>	<u>6.809</u>		<u>10</u>	
<b>Liquidité</b>	3.44	0.09	N.A.	0.25	1.26
%RMS -1	1.73	-1.193		-0.801	
<u>Note ratio</u>	<u>10</u>	<u>0</u>		<u>0</u>	
<b>Solvabilité</b>	77.78	69.17	N.A.	86.16	77.71
%RMS -1	0	-0.11		0.109	
<u>Note ratio</u>	<u>5</u>	<u>4.268</u>		<u>5.725</u>	
<b>Crédits clients</b>	31.95	8.9	N.A.	44.37	28.41
%RMS -1	0.125	-0.686		0.562	
<u>Note ratio</u>	<u>4.168</u>	<u>9.578</u>		<u>1.254</u>	
<b>Crédits fournisseurs</b>	65.97	22.01	N.A.	16.42	34.8
%RMS -1	0.895	-0.367		-0.528	
<u>Note ratio</u>	<u>10</u>	<u>2.551</u>		<u>1.479</u>	
<b>Différence clients-</b>	33.81	12.01	N.A.	-30.82	6.39

<sup>2</sup> Not Available

<b>fournisseurs</b>					
%RMS -1	33.808	12.011		-30.82	
<u>Note ratio</u>	10	10		0	

